

<p style="text-align: center;">DOCUMENTS A TRANSMETTRE A HAUTS-DE-FRANCE PASS RENOVATION</p>

1. Copie du devis de fourniture et pose de l'équipement, daté et signé par vous-même ;
2. Copie de la facture finale de fourniture et pose de l'équipement, avec l'ensemble des mentions exigées ;
3. Documents complémentaires exigés selon les travaux réalisés ;
4. Original de l'Attestation sur l'Honneur complétée et signée ;
5. Copie de la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) du professionnel, valide à la date d'engagement des travaux ;
6. Copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'ensemble des personnes composant le ménage au titre des revenus de l'année N-2 ou N-1. *(Si votre ménage est composé de plusieurs foyers fiscaux (plusieurs avis d'impôt), joignez l'avis d'impôt de chaque foyer fiscal).*